



## Arrêté N°I/B-2016-94

Portant modification de l'arrêté d'ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie de Promotion Interne au grade de Technicien Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

### Spécialités :

Ingénierie, Informatique et Systèmes d'Information  
Services et Interventions Techniques

### Session 2017

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ;
- VU** le décret n° 2010-1360 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ;
- VU** l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour l'accès au grade de Technicien, Technicien Principal de 2<sup>ème</sup> classe et Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> classe du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ;
- VU** le recensement des besoins effectué auprès des Centres de Gestion de l'inter-région du Grand Sud-Ouest ;
- VU** la convention générale entre Centres de Gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les Centres de Gestion ;
- VU** l'arrêté d'ouverture n°I/B-2016-88 de l'examen professionnel par voie de Promotion interne au grade de Technicien Principal de 2<sup>ème</sup> classe ;

# ARRÊTE

## **ARTICLE 1 :**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, en partenariat avec les Centres de Gestion de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Pyrénées Orientales, du Tarn, du Tarn et Garonne, ouvre, au titre de l'année 2017, un examen professionnel par voie de Promotion Interne de Technicien Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe pour les spécialités « Ingénierie, Informatique et Systèmes d'Information » et « Services et Interventions Techniques ».

## **ARTICLE 14 :**

Le Directeur Général du Centre de Gestion du Gard est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera transmis à Monsieur le Préfet du Gard, et affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard. Le présent arrêté sera également transmis aux partenaires.

Fait à Nîmes, le 7 octobre 2016

La Présidente

Reine BOUVIER

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au Représentant de l'Etat, Le : 10/10/2016

Affiché le : 10/10/2016



**Acte à classer**

AR-2016-94

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2016-10-10T15-03-08.00 ( MI203082701 )

Identifiant unique de l'acte :

030-283000024-20161007-AR-2016-94-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Arrêté n./B-2016-94 portant modification de l'arrêté  
d'ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie  
de Promotion interne au grade de technicien principal  
de 2ème classe

Date de décision : 07/10/2016



Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.4. Autres catégories de personnelsActe : [arrete 2016-94 TP2C PI.PDF](#)

Groupe émetteur de l'acte : Concours

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/10/16 à 15:03

Par [ARMAND Audrey](#)

Transmis

Date 10/10/16 à 15:03

Par [ARMAND Audrey](#)

Accusé de réception

Date 10/10/16 à 15:18